



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Amis de l'Auberge Adveniat.

Chère amie, cher ami,

Comme vous le savez, l'assemblée générale 2011 de l'Association des Amis de l'Auberge de Jeunesse ADVENIAT (LAAJA) aura lieu le vendredi 1er avril prochain de 18h30 à 20h00 au 10 rue François 1er, Paris 8ème (M° Champs-Élysées-Clémenceau), dans les locaux même de l'auberge de jeunesse.

En voici l'ordre du jour :

1 Points formels :

- 1.1 Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion, les activités et la situation financière et morale de l'association.
- 1.2 Approbation des comptes de l'exercice 2010,
- 1.3 Vote de budget de l'exercice 2011,
- 1.4 Quitus aux membres du conseil d'administration et au trésorier.

2 Points opérationnels :

- 2.1 Point sur les 10 premiers mois d'exploitation : les étapes du lancement, statistiques, point économique, mise en œuvre des propositions pastorales de l'auberge ;
- 2.2 Comment voyez vous aujourd'hui l'auberge, que souhaitez-vous lui apporter, qu'en attendez-vous ? :
 - 2.2.1 Evaluation des succès et des difficultés dans la mise en œuvre des propositions pastorales de l'auberge ;
 - 2.2.2 Evaluation de l'apport des bénévoles ;
 - 2.2.3 Besoins non remplis en termes de bénévoles.

Un apéritif dînatoire sera servi à la fin.

Participez à cette assemblée générale ! Amenez-y des amis !

Vote et cotisation :

Comme dans toute Assemblée Générale, seuls les membres à jour de leur cotisation 2011 pourront voter.



Pour ceux qui n'ont pas encore versé leur cotisation 2011 (10 euros), il est loin d'être trop tard ! Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre « LAAJA » à l'adresse de notre trésorière, Muriel Huot : 6 rue Jules Guesde (bat B) 92130 Issy les Moulineaux. Il sera évidemment encore possible de payer la cotisation lors de l'Assemblée Générale.

Ceci est assez formel. Mais nous avons besoin d'un certain nombre de membres cotisants et ensuite du quorum !

Aussi est-il important que tous ceux qui sont à jour de leur cotisation votent.

Les membres cotisants présents à l'AGO pourront voter par bulletin papier sur place. Pour ceux qui ne peuvent pas assister à l'assemblée générale, il sera possible de voter sur le site www.adveniat-paris.org (suivre le bouton du menu : Les amis de l'auberge ; puis « l'actualité des amis de l'auberge »).

Votre identifiant est l'adresse e-mail à laquelle vous recevez ce mail.

Le mot de passe sera communiqué dans un mail séparé à ceux qui sont à jour de leur cotisation.

Attention : les votes ne seront autorisés sur Internet que du mercredi 30 mars à 9h00 au dimanche 03 avril à 20h00.

Vous pouvez également voter par procuration. Le plus simple est d'envoyer un mail à cet effet à : eric.lamotte@bayard-presse.com

Si vous rencontrez des difficultés lors du vote, n'hésitez pas à appeler au : 06 08 10 37 65

Avancement du projet :

D'ici quelques jours, vous pourrez consulter en ligne le rapport moral et financier 2010, les comptes 2010, le projet de budget 2011.

Vous remerciant vivement de votre attention et dans l'attente de notre rencontre du 01^{er} avril prochain.

Amicalement,

Loïc GUILBOT, secrétaire.